Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Unité départementale de la Somme

ud-somme.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 15 avril 2020

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur le projet du parc éolien de Le Bosquel sur la commune de Le Bosquel (80)
N° d'enregistrement Garance : 2019_4072

Vous avez saisi le 8 novembre 2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet. Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme
DREAL Hauts-de-France